

MAISON DES CULTURES DU MONDE

Association

101 boulevard Raspail
75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Le 11 avril 2019

MAISON DES CULTURES DU MONDE
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Aux membres de l'Association

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DES CULTURES DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'association constitue des dépréciations de stocks selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels dans les faits caractéristiques de l'exercice.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette provision.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 11 avril 2019.



VINCENT RUSE CONSEIL
Représentée par Nicolas QUERO
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

BILAN ACTIF

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	47 815,84	47 262,01	553,83	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	5 478,90		5 478,90	5 426,40
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	44 235,18	41 156,49	3 078,69	4 311,29
Autres immobilisations corporelles	153 310,21	146 668,75	6 641,46	5 757,05
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	45,75		45,75	45,75
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 650,00		1 650,00	1 650,00
TOTAL (I)	252 535,88	235 087,25	17 448,63	17 190,49
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	62 399,00	56 138,62	6 260,38	9 152,03
Avances et acomptes versés sur commandes	323,00		323,00	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	45 930,67		45 930,67	160 113,78
Autres	55 266,45		55 266,45	32 193,45
Valeurs mobilières de placement	682 986,56		682 986,56	682 183,70
Disponibilités	334 243,96		334 243,96	256 514,08
Charges constatées d'avance (3)	2 228,18		2 228,18	12 452,10
TOTAL (III)	1 183 377,82	56 138,62	1 127 239,20	1 152 609,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 435 913,70	291 225,87	1 144 687,83	1 169 799,63

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	-240 455,06	-240 455,06
Report à nouveau	1 162 798,33	1 228 421,68
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	74 324,68	-65 623,35
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	996 667,95	922 343,27
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 383,00	15 383,00
TOTAL (III)	15 383,00	15 383,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	11 000,00	
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	11 000,00	
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 528,91	109 678,32
Dettes fiscales et sociales	66 838,84	122 319,91
Redevables créditeurs	194,00	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75,13	75,13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	121 636,88	232 073,36
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 144 687,83	1 169 799,63

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

121 636,88

232 073,36

COMPTE DE RÉSULTAT

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	8 892,86	12 652,29
Production vendue (biens et services)	265 190,70	348 541,35
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	573 550,00	564 468,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	109 887,84	130 710,23
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	471,11	3 392,28
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	957 992,51	1 059 764,15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	5 716,25	10 829,52
Variation de stocks de marchandises	2 891,65	-9 471,27
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	434 272,05	513 929,69
Impôts, taxes et versements assimilés	7 739,92	12 629,01
Salaires et traitements	294 051,93	636 775,22
Charges sociales	112 289,91	169 672,69
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 836,20	4 377,98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 931,17
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	5 649,60	15 291,06
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	866 447,51	1 357 965,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	91 545,00	-298 200,92
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	911,23	1 472,94
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	911,23	1 472,94
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		3,00
Différences négatives de change	32,28	38,40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	32,28	41,40
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	878,95	1 431,54

COMPTE DE RÉSULTAT

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	245,35	
Sur opérations en capital		4 500,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		272 092,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	245,35	276 592,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 344,62	44 176,06
Sur opérations en capital		1 269,91
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	7 344,62	45 445,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-7 099,27	231 146,03
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	85 324,68	-65 623,35
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	11 000,00	
TOTAL DES PRODUITS	959 149,09	1 337 829,09
TOTAL DES CHARGES	884 824,41	1 403 452,44
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	74 324,68	-65 623,35
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	74 324,68	-65 623,35
= Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	2 295,00	2 295,00
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-7 099,27	231 146,03

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 144 687,83 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 74 324,68 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le stock de livres est évalué suivant la méthode du "premier entré, premier sortie". Nous n'avons pas constaté de dépréciation complémentaire puisque la rotation est toujours très faible.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en conformité avec le règlement N°2016-07 de l'Autorité des normes comptables modifiant le règlement de l'ANC 2014-03 et au règlement N°99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 8 ans ans
- Logiciel	3 ans
- Installations généraux, agence	10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	5 479
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	5 479

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
CORPORELLES	INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	47 210	606	
		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		44 235		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		40 863		
		Autres immos corporelles		18 935		
	Matériel de transport		90 076			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			3 436		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	194 110	3 436	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL	241 319		4 042	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
CORPORELLES	INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		47 816	
		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			44 235	
		Inst. gal. agen. amé. divers			40 863	
		Autres immos corporelles			18 935	
	Mat. bureau, inform., mobilier			93 512		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
					TOTAL	197 545
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			245 361	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	47 210	52	47 262
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		39 922	1 233	41 155
Inst. générales agencem. amén.		39 161	578	39 740
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport		16 059	700	16 759
Mat. bureau et informatiq., mob.		88 903	1 273	90 176
Emballages récupérables divers				
	TOTAL	184 046	3 784	187 830
	TOTAL GENERAL	231 256	3 836	235 092

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob, incorpor							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst techn. mat. et outillage							
Corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
	TOTAL			
Stocks		56 139		56 139
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL GÉNÉRAL	56 139		56 139

ÉTAT DES STOCKS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	65 290,65	62 399,00	65 290,65	62 399,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	65 290,65	62 399,00	65 290,65	62 399,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	1 650		1 650
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	45 931	45 931	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques	13 624	13 624	
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	24 021	24 021	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	13 400	13 400	
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 221	4 221	
	Charges constatées d'avance	2 228	2 228		
	TOTAUX	105 075	103 425	1 650	
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		2 228
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	2 228

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
	Créances rattachées à des participations	
	Autres immobilisations financières	
	Créances clients et comptes rattachés	
	Autres créances	13 429
	Disponibilités	616
	TOTAL	14 045

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

Fonds propres au 31/12/17 : 922 344
Résultat Exercice au 31/12/18 : 74 325
Fonds propres au 31/12/18 : 996 669

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	-240 455,06			-240 455,06
Report à nouveau	1 228 421,68		65 623,35	1 162 798,33
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-65 623,35	65 623,35		
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	922 343,27	65 623,35	65 623,35	922 343,27

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Subvention Projet Guyane		2018	18 000,00			11 000,00	11 000,00
	TOTAL		18 000,00			11 000,00	11 000,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	54 529	54 529		
Personnel & comptes rattachés	13 983	13 983		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	37 755	37 755		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	162	162		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	14 939	14 939		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	269	269		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	121 637	121 637		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 660
Dettes fiscales et sociales	29 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 438

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 13 624 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

LES EFFECTIFS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

Au regard des dispositions de l'art. 20 de la loi du 23 mai 2016 n°2006-586, l'information ne peut être fournie car elle concerne aucune personne rémunérée de l'association, au sens de la définition requise de plus hauts cadres dirigeants.

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	7,00	7,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,00	7,00
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
solde cpte weez event	1 613	
ORANGE AMENDE	2	
ORANGE TELEPHONE	1	
FINDMYORDER;COM DEBIT MENSUEL CB 875 00	60	
REA PARIS CB VITRE	94	
SOLDE CPTÉ 2015 AUT CHARG EXC S/OP DE GESTION	150	
SORTIE IMMO EN COURS AUT CHARG EXC S/OP DE GESTION	5 426	
FONDS DEDIES AU SUBVENTIONS ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUB	11 000	
CHQ NON ENC		245
TOTAL	18 345	245

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	271		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	68		
RBT ASSU REMISE CHEQUES 044 00	1 827		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	390		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	520		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	910		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	1 213		
VIREMENT SEPA RECU 569 00 VIREMENT SEPA RECU 569 00	173		
RBT HOTELS LYON VIREMENT SEPA RECU 569 00	132		
RBT IJ VIREMENT SEPA RECU 569 00	684		
RBT IJ VIREMENT SEPA RECU 569 00	1 283		
CPAM ILLE ET VILAINE CPAM ILLE ET VILAINE	-18		
WERKPLAATS IMMATERIEEL WERKPLAATS IMMATERIEEL	272		
085634082 CUI 04041514210 MIN 085634082 CUI 04041514210 M	257		
RBT FORMATION BLANCHARD 11/18 TRANSF. CHARGES D'EXPLOIT	455		
PAYPAL 01/2018 RBT FRAIS DIVERS	39		
PAYPAL 02/2018 RBT FRAIS DIVERS	4		
PAYPAL 02/2018 RBT FRAIS DIVERS	24		
CACHAT DEPLACEMENTS S.CACHAT	253		
PAYPAL 03/2018 RBT FRAIS DIVERS	17		
PAYPAL 04/2018 RBT FRAIS DIVERS	16		
PAYPAL 04/2018 RBT FRAIS DIVERS	13		
PAYPAL 05/2018 RBT FRAIS DIVERS	20		
PAYPAL 05/2018 RBT FRAIS DIVERS	7		
PAYPAL 06/2018 RBT FRAIS DIVERS	38		
PAYPAL 06/2018 RBT FRAIS DIVERS	5		
PAYPAL 07/2018 RBT FRAIS DIVERS	18		
PAYPAL 08/2018 RBT FRAIS DIVERS	13		
PAYPAL 09/2018 RBT FRAIS DIVERS	7		
PAYPAL 09/2018 RBT FRAIS DIVERS	4		
PAYPAL 10/2018 RBT FRAIS DIVERS	16		
PAYPAL 10/2018 RBT FRAIS DIVERS	4		
085357147 SCIV NA-000-18-00191 085357147 SCIV NA-000-18-00	100		

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PAYPAL 11/2018 RBT FRAIS DIVERS	14
PAYPAL 11/2018 RBT FRAIS DIVERS	7
PAYPAL 12/2018 RBT FRAIS DIVERS	18
PAYPAL 12/2018 RBT FRAIS DIVERS	16
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	868
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	53 719
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	-53 719
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	53 525
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	-194
MINISTERE DE LA CULTURE RBT FRAIS ACCUEIL	45 901
DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PARI DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PAR	73
DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PARI DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PAR	428
DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PARI DRFIP ILE DE FRANCE ET DE PAR	200
TOTAL	109 888

COMMENTAIRE

9714 - Assoc MAISON DES CULTURES DU M

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le montant des déficits reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 668 874 euros.